

## Table des matières

|                                                                            |          |
|----------------------------------------------------------------------------|----------|
| <b>1. INFORMATIONS GÉNÉRALES .....</b>                                     | <b>2</b> |
| 1.1. Pays partenaire.....                                                  | 2        |
| 1.2. Pouvoir adjudicateur.....                                             | 2        |
| 1.3. Informations utiles concernant le pays dans le secteur concerné ..... | 2        |
| <b>2. OBJECTIFS ET PRODUITS ATTENDUS .....</b>                             | <b>2</b> |
| 2.1 Objectif général .....                                                 | 2        |
| 2.2 Objectif Spécifique.....                                               | 2        |
| <b>3. CHAMP D'INTERVENTION .....</b>                                       | <b>3</b> |
| 3.1. Généralités .....                                                     | 3        |
| 3.2. Gestion du projet .....                                               | 4        |
| <b>4. LOGISTIQUE ET CALENDRIER .....</b>                                   | <b>4</b> |
| 4.1. Lieu d'exécution.....                                                 | 4        |
| 4.2. Date de commencement et période de mise en œuvre des tâches.....      | 4        |
| <b>5. EXIGENCES.....</b>                                                   | <b>4</b> |
| 5.1. Personnel .....                                                       | 4        |
| 5.2. Moyens à mettre à disposition par le contractant .....                | 5        |
| <b>6. RAPPORTS ET LIVRABLES .....</b>                                      | <b>5</b> |
| 6.1. Exigence en matière de rapport et livrables.....                      | 5        |
| 6.2. Présentation et approbation des rapports .....                        | 6        |

# **1. INFORMATIONS GÉNÉRALES**

## **1.1.Pays partenaire**

Burundi

## **1.2.Pouvoir adjudicateur**

L.V.I.A. Lay Volunteers International Association

## **1.3.Informations utiles concernant le pays dans le secteur concerné**

Le Burundi connaît une activité croissante de production artisanale et semi-artisanal d'huile de palme. Les unités de production, concentrées dans la région de Rumonge, génèrent des effluents (POME) et des résidus solides (boues, coques) qui, sans gestion adéquate, menacent les sols, les cours d'eau menant au lac Tanganyika (écosystème fragile, patrimoine régional), la santé et l'hygiène des travailleurs et communautés riveraines. L'Action ECOCIRC, cofinancée par l'Union européenne, vise à réduire l'impact des déchets solides organiques et plastiques sur le Lac Tanganyika. Dans ce cadre, une étude sur le potentiel de valorisation des effluents de l'huile de palme a été conduite fin 2025. Elle a conclu à la pertinence de systèmes de traitement décentralisés et de valorisation des sous-produits. L'action ECOCIRC cherche maintenant à mettre en place les recommandations de cette étude.

La mise en place de ce système sera progressive : 5 huileries pilotes avant essaimage à 15 huileries.

# **2. OBJECTIFS ET PRODUITS ATTENDUS**

## **2.1 Objectif général**

Accompagner la mise en place et la stabilisation opérationnelle d'un système DEWATS (Decentralised Wastewater Treatment System) pour effluents et sous-produits de presses de palmier à huile à Rumonge, sur 18 mois auprès de 20 huileries artisanales ou semi artisanales.

## **2.2 Objectif Spécifique**

La mise en place suit une logique progressive, du renforcement des infrastructures de base vers les modules de valorisation, détaillée dans l'étude.

Le système comprend, pour toutes les huileries :

- La configuration minimale : arrivée protégée, décantation couverte, rétention des écumes, sortie contrôlée, zone sécurisée, équipement de protection individuels et condition sanitaires.
- Module 1 : déshydratation et compostage des boues
- Module 2 : filtration verticale

Pour 2 ou 3 sites les plus avancés :

Module 3 et 4 : coagulation des effluents grâce aux graines de Moringa puis polissage grâce aux lentilles d'eau, seulement si les modules 1 et 2 fonctionnent déjà.

### **3. CHAMP D'INTERVENTION**

#### **3.1.Généralités**

##### **3.1.1. Description de la mission – Activités spécifiques**

En collaboration avec LVIA, le consultant sera chargé des tâches suivantes :

##### **1. Sélection des huileries bénéficiaires**

Le consultant accompagnera LVIA dans la sélection des unités de production pour les phases pilotes et les phases d'essaimage : affinage des critères, pré-sélection des huileries, validation des 5 (phases pilote) puis des 15 (essaimage).

Les critères de sélection sont détaillés dans l'étude – ils comprennent par exemple la situation géographique et la proximité avec un cours d'eau, l'espace disponible sur site, l'accessibilité du site en saison des pluies mais également la situation foncière, la motivation de l'opérateur et sa capacité à tenir un suivi hebdomadaire.

La sélection et le démarrage du pilote et de l'essaimage se feront en présence du consultant (voir calendrier indicatif au point 4.2)

##### **2. Formation des équipes et mise en place des procédures opérationnelles**

Le consultant préparera et animera avec le staff de LVIA les formations initiales à destination des équipes opérationnelles des huileries bénéficiaires (Modules 1 et 2). Validation des outils de suivi (mesures, rapport, vérification). Mise en place et affichage des Procédures opérationnelles standardisées au sein des unités.

##### **3. Planification des travaux et des achats à réaliser**

Le consultant validera avec l'équipe des huileries bénéficiaires et l'équipe de LVIA les achats et travaux à réaliser au sein de la presse artisanale pour optimiser la mise en place des modules 1 et 2 dans l'ensemble des huileries et modules 3 et 4 dans les 3 huileries identifiées après les 6 premiers mois

##### **4. Suivi des indicateurs et validation des seuils de conformité**

Le consultant définira avec l'équipe de LVIA le set de données à suivre et de test à réaliser (validation des seuils et paliers proposés dans l'étude). Les données seront collectées et consolidées chaque semaine par LVIA puis envoyées au consultant.

Sont à prévoir :

- Un protocole de Baseline
- Fiche hebdomadaire à remplir par chaque opérateur
- Un formulaire visite terrain
- Un plan d'échantillonnage laboratoire
- Un tableau de bord simple

##### **5. Approche partenariale avec acteurs économiques et institutionnels du secteur**

Le consultant appuiera LVIA lors des rencontres avec les acteurs institutionnels en vue de promouvoir le modèle, développer des modèle pilote ou analyser des modèles déjà existant dans le secteur. Participer à la préparation des échanges avec un éventuels groupe sectoriel/groupe techniques visant à la promotion et au suivi du dispositif déployer.

### 3.1.2. Zone géographique à couvrir

Le bureau projet de LVIA est situé à Bujumbura, avec une antenne à Rumonge

Les unités de productions/huilleries bénéficiaires seront situées dans un rayon de 5 Km dans la Province de Rumonge

## 3.2. Gestion du projet

### 3.2.1. Organe responsable

LVIA

### 3.2.2. Structure de gestion

Le consultant sera en contact avec le Coordinateur du projet (Représentant Pays LVIA) pour l'aspect décisionnel. Le suivi des données sera opéré en direct avec l'opérateur LVIA installé à Rumonge.

Le consultant aura un rôle d'appui conseil sur les critères de sélection et le choix des sites, les schémas et principes techniques. Les décisions finales, les contrats d'approvisionnement et de réalisation de travaux, le choix des fournisseurs sont sous la responsabilité de LVIA.

## 4. LOGISTIQUE ET CALENDRIER

### 4.1. Lieu d'exécution

Rumonge et Bujumbura

### 4.2. Date de commencement et période de mise en œuvre des tâches

Date de commencement estimée Septembre 2026

| Phase     | Période    | Objectif                                                              |
|-----------|------------|-----------------------------------------------------------------------|
| Phase 0 : | Mois 0–1   | Critères, outils de suivi, protocole baseline, calendrier             |
| Phase 1 : | Mois 2–3   | <b>Mission terrain</b> : choisir 5 pilotes, former, confirmer travaux |
| Phase 2   | Mois 3–6   | Installer/stabiliser Modules 1–2 sur pilotes                          |
| Phase 3   | Mois 6     | Revue pilote + go/no-go Modules 3–4                                   |
| Phase 4   | Mois 7–12  | <b>Mission terrain</b> Préparer et lancer essaimage                   |
| Phase 5   | Mois 13–18 | Essaimage, capitalisation, institutionnalisation                      |

## 5. EXIGENCES

### 5.1. Personnel

Veuillez noter que les fonctionnaires et autres membres du personnel de l'administration publique du pays partenaire ou d'organisations internationales/régionales établies dans ce pays ne seront autorisés à travailler en qualité d'experts que si cela est dûment justifié. La justification doit figurer dans l'offre. Elle doit comporter des informations relatives à la valeur ajoutée apportée par l'expert concerné ainsi que la preuve de son détachement ou de son congé de convenance personnelle.

#### 5.1.1. Expert principal

Diplôme : formation supérieure (Bachelor ou Master) en développement rural, agronomie, sciences environnementales, ou domaine équivalent

Expérience professionnelle : minimum 5 à 7 ans, incluant :

- Coordination de chaînes de valeur ou de programmes agricoles en contexte africain

- Valorisation de sous-produits agricoles et approches d'économie circulaire
- Gestion de programmes multi-sites (opérations, finances, logistique)
- Travail avec des producteurs/opérateurs à petite échelle (structuration, accompagnement, mise à l'échelle)
- Program leadership & capacity building

#### Compétences techniques

Connaissance du secteur palmier à huile ou d'une filière agro-industrielle comparable (transformation artisanale/semi-industrielle, sous-produits, effluents)

Expérience préalable en Afrique de l'Est ou Afrique centrale et idéalement au Burundi

Capacité démontrée à produire des diagnostics techniques, notes de faisabilité, feuilles de route opérationnelles

Sensibilisation aux enjeux de gestion des effluents/eaux usées en contexte de ressources limitées

Autres experts, personnel de soutien et appui technique

Le coût de l'appui technique et du personnel de soutien, selon les besoins, est réputé inclus dans l'offre financière du soumissionnaire.

#### 5.1.2. Autres experts, personnel de soutien et appui technique

Le coût de l'appui technique et du personnel de soutien, selon les besoins, est réputé inclus dans l'offre financière du soumissionnaire.

### 5.2. Moyens à mettre à disposition par le contractant

Dans le cadre de ce marché à prix forfaitaire, le consultant assure l'ensemble des moyens nécessaires à la réalisation des activités prévues, incluant la préparation et l'animation des formations, la production des supports techniques et pédagogiques, l'analyse documentaire, la rédaction des notes et recommandations, ainsi que les outils de travail et de communication requis. Sont également à inclure les frais de vol et de visa ainsi que les dépenses à prévoir sur place.

L'action ECOCIRC de son côté :

- met à disposition les documents existants et facilite l'accès aux acteurs institutionnels concernés;
- appuie l'organisation logistique des réunions, ateliers et conférences, ainsi que la duplication du matériel pédagogique le cas échéant ;
- prend en charge l'ensemble des déplacements sur le terrain (véhicule ou moto) et tous les coûts liés aux opérations menées au sein des huileries.
- Assure toute prestation externes types analyses de laboratoire, contrat d'approvisionnement et travaux.

**Aucun** équipement ne sera acheté pour le compte du pouvoir adjudicateur et à destination du prestataire au titre du présent marché.

## 6. RAPPORTS ET LIVRABLES

### 6.1. Exigence en matière de rapport et livrables

Le contractant soumettra les rapports et livrables ci-après en français :

| Livrable à ajouter / préciser       | Indication de temps |
|-------------------------------------|---------------------|
| Note de démarrage + plan de travail | Mois 1              |
| Grille de sélection des sites       | Mois 1–2            |

|                                                  |                 |
|--------------------------------------------------|-----------------|
| Protocole baseline / MRV                         | Mois 1–2        |
| Fiches d'action par site pilote                  | Mois 2–3        |
| Modules de formation 1 et 2                      | Mois 2–3        |
| SOP affichables                                  | Mois 3–4        |
| Note de revue pilote                             | Mois 4–5        |
| Rapport technique à 6 mois                       | Mois 6          |
| Critères go/no-go pour Modules 3 et 4            | Mois 6          |
| Notes trimestrielles de suivi des données        | Tous les 3 mois |
| Rapport final de capitalisation et rapport final | Mois 17         |

## 6.2.Présentation et approbation des rapports

Les rapports susmentionnés seront présentés au gestionnaire du projet indiqué dans le contrat. L'approbation de ces rapports lui incombe.